

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1149**13 novembre 2004****SOMMAIRE**

Aerogolf Center, S.à r.l., Senningerberg	55144	DBI Finance S.A., Luxembourg	55138
Atlas Capital Group Holding S.A., Luxembourg . .	55107	Delfas S.A., Luxembourg	55141
Attitude Studio Lux S.A., Luxembourg	55106	Demetes S.A., Luxembourg	55124
B.L.I. Participations S.A.	55150	Derca S.A., Luxembourg	55124
Bambo S.A., Luxembourg	55111	Diane Investments S.A., Luxembourg	55125
Baustahlarmierung BSV S.A., Remich	55149	Dinya S.A., Luxembourg	55130
Blanc S.A., Luxembourg	55111	Doremi S.A.H., Luxembourg	55140
Bluepark S.A., Luxembourg	55111	Edizione Servizi Finanziari S.A., Luxembourg . .	55130
Borgen Holding S.A., Luxembourg	55142	Engeco International S.A., Luxembourg	55130
Borgen Holding S.A., Luxembourg	55142	Entreprise de Nettoyage Sauber S.A.	55141
Borgen Holding S.A., Luxembourg	55142	Equitable S.A., Luxembourg	55128
Borgen Holding S.A., Luxembourg	55142	Euramfin S.A., Luxembourg	55140
Borgen Holding S.A., Luxembourg	55142	Euramfin S.A., Luxembourg	55140
Borgen Holding S.A., Luxembourg	55142	Euramfin S.A., Luxembourg	55140
Brahms, S.à r.l., Luxembourg	55150	Eurofinim S.A., Luxembourg	55128
Camada S.A., Luxembourg	55112	Eurogestim S.A., Luxembourg	55128
Casco Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	55120	European Retail Enterprises, S.à r.l., Luxem- bourg	55113
Casco Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	55120	F.I.N. Trade Lux S.A., Luxembourg	55129
Castelway S.A.	55150	Feld International Holding S.A., Luxembourg . . .	55146
Cavite Holdings S.A.	55116	Figi Soparfi S.A., Luxembourg	55129
Cem Lux S.A., Luxembourg	55112	Finaxe S.A., Luxembourg	55129
Compagnie Francilienne d'Investissements S.A., Luxembourg	55116	Finpiave International S.A., Luxembourg	55131
Compagnie Holding d'Investissement des Indes Occidentales S.A., Luxembourg	55112	Fispa S.A., Luxembourg	55132
Compagnie Holding Immobilière de l'Europe du Nord S.A., Luxembourg	55118	Fitair Luxembourg S.A., Luxembourg	55146
Compania Financiera S.A., Luxembourg	55118	Fondation Jugend- an Drogenhëllef, A.s.b.l.	55107
Comstock Holding Luxembourg S.A., Luxem- bourg	55127	Fraspi International S.A., Luxembourg	55137
Consultants Pool Europe Holding S.A.	55116	G.H.C. S.A., Luxembourg	55137
Contipar S.A.	55106	Galfin S.A., Luxembourg	55138
Coppe Investment and Services Holding S.A., Lu- xembourg	55148	Geep Maisons S.A., Luxembourg	55126
Coppe Investment and Services Holding S.A., Lu- xembourg	55149	Geep Maisons S.A., Luxembourg	55126
Corporate Asset Investment S.A.	55141	Global Logistics Consulting S.A., Luxembourg . .	55122
Croix du Sud Investissements Holding S.A., Lu- xembourg	55119	Global Logistics Consulting S.A., Luxembourg . .	55122
Daras Investments S.A., Luxembourg	55120	Hevert S.A., Luxembourg	55117
		Hevert S.A., Luxembourg	55118
		Huro S.A., Luxembourg	55146
		Idra International S.A., Luxembourg	55122
		IVR Invest S.A., Luxembourg	55145
		JBC Ventures S.A., Luxembourg	55150
		Jowa Europe, S.à r.l., Luxembourg	55121

Karlan International S.A.H., Luxembourg	55119	Reuters S.A., Luxembourg	55139
Lake Enterprise, S.à r.l., Luxembourg	55143	Reuters S.A., Luxembourg	55139
Levia Holding S.A., Luxembourg	55146	Rightbay, S.à r.l., Luxembourg	55144
Lloyds TSB Global MultiFund Allocation, Sicav, Luxembourg	55125	Savam Lux S.A., Bettembourg	55123
Magix S.A., Luxembourg	55107	Savam Lux S.A., Bettembourg	55123
Marquesa S.A.H., Luxembourg	55131	Sealed Air Luxembourg I, S.à r.l., Munsbach	55112
Marquesa S.A.H., Luxembourg	55131	Sealed Air Luxembourg II, S.à r.l., Munsbach	55129
Marquesa S.A.H., Luxembourg	55131	Sealed Air Luxembourg S.C.A., Munsbach	55130
Marquesa S.A.H., Luxembourg	55131	Sealed Air Luxembourg, S.à r.l., Munsbach	55111
Mosel International S.A., Luxembourg	55147	Seri System International S.A., Luxembourg	55132
Mosel International S.A., Luxembourg	55147	Seven Group S.A., Schifflange	55118
Mossi & Ghisolfi International S.A., Luxembourg	55151	Siam Consulting S.A., Luxembourg	55123
Multi Media Distribution S.A., Luxembourg	55126	Siam Consulting S.A., Luxembourg	55123
Multi Media Distribution S.A., Luxembourg	55126	Skirnerinvest S.A., Luxembourg	55145
Naturprodukt Holdings Limited S.A., Luxem- bourg	55124	Sohns Lux, S.à r.l., Grevenmacher	55149
Naturprodukt Holdings Limited S.A., Luxem- bourg	55124	Supinvest S.A., Luxembourg	55149
Nivaco Holding S.A., Luxembourg	55152	Taylor Woodrow (Luxembourg) & Taylor Wood- row (Luxembourg) Holdings Senc, Luxembourg	55141
Nivaco Holding S.A., Luxembourg	55152	Taylor Woodrow (Luxembourg), S.à r.l., Luxem- bourg	55144
Nivaco Holding S.A., Luxembourg	55152	Taylor Woodrow (Luxembourg) Holdings, S.à r.l., Luxembourg	55143
Nivaco Holding S.A., Luxembourg	55152	Terra Nova Participations S.A., Schifflange	55128
Oud Thamen Holding S.A., Luxembourg	55144	Tomalux Holzbau S.A., Hesperange	55145
Paas S.A., Luxembourg	55127	Tomalux Holzbau S.A., Hesperange	55145
Paas S.A., Luxembourg	55127	Tomalux Holzbau S.A., Hesperange	55145
Paas S.A., Luxembourg	55127	Trivea Technologies International S.A.	55137
Parnuk S.A.H., Luxembourg	55143	Vialca S.A., Luxembourg	55125
Parnuk S.A.H., Luxembourg	55143	Wagon Group, S.à r.l., Luxembourg	55151
PCM Investments, S.à r.l., Luxembourg	55138	Wagon Group, S.à r.l., Luxembourg	55151
Recfin Holding S.A., Luxembourg	55139	West Mountain, S.à r.l., Luxembourg	55143
Reuters S.A., Luxembourg	55138		

CONTIPAR S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 78.114.

La convention de domiciliation conclue entre la société CONTIPAR S.A. et le Cabinet d'Avocats René Faltz, 41, avenue de la Gare à Luxembourg, courant pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncée par chacune des parties avec un préavis de 8 jours, a été résiliée avec effet au 13 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Cabinet d'Avocats René Faltz

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00526. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073499.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

ATTITUDE STUDIO LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 100.526.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} septembre 2004

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg le 1^{er} septembre 2004 que:

Le siège social de la société a été transféré de L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur à L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01291. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074002.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

ATLAS CAPITAL GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 78.314.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

J. Elvinger.

(073398.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

FONDATION JUGEND- AN DROGENHËLLEF, Association sans but lucratif.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2003 (en EUR)

<i>Actif</i>	
Actif Immobilisé	223.104,17
Terrains et constructions	223.104,17
Avoirs en banques et encaisse	661.393,04
Banques	659.748,55
Caisses	1.644,49
Comptes de régularisation	6.137,92
Produits à recevoir	4.721,67
Frais payés d'avance	1.416,25
	<hr/>
	890.635,13
<i>Passif</i>	
Capitaux propres	725.351,58
Capital apporté	24.789,35
Résultats reportés	584.746,11
Résultats de l'exercice	115.816,12
Dettes	165.283,55
Emprunt hypothécaire	82.746,98
Charges à payer	82.536,57
	<hr/>
	890.635,13

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01316. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073953.2//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

MAGIX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 102.850.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le onze août.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. ODESSA SECURITIES S.A., Société Anonyme, ayant son siège à Panama, Salduba Building, 53rd Street East, ici représentée par Madame Vania Baravini, spécialement mandaté/e à cet effet par procuration en date du 10 août 2004.
2. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
3. Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

La prédite procuration, paraphée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont prié le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme à constituer entre eux.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de MAGIX S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché par décision de l'assemblée générale.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

Elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle pourra, dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915, accorder à toute société du groupe ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.

Art. 5. Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 31.000 (trente et un mille euros) représenté par 3.100 (trois mille cents) actions d'une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 1.000.000 (un million d'euros) qui sera représenté par 100.000 (cent mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 11 août 2009, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération, et toujours révocables.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le deuxième jeudi du mois de juin à 16.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant 20% du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2004.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2005.

Les premiers administrateurs et le(s) premier(s) commissaire(s) sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

Par dérogation à l'article 7 des statuts, le premier président du conseil d'administration est désigné par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la société.

Souscription et paiement

Les 3.100 (trois mille cents) actions ont été souscrites comme suit par:

Souscripteurs	Nombre d'actions	Montant souscrit et libéré en EUR
1. ODESSA SECURITIES S.A, prédésignée	3.098	30.980
2. M. John Seil, prénommé	1	10
3. M. Pierre Lentz, prénommé	1	10
Totaux:	3.100	31.000

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 31.000 (trente et un mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ EUR 1.600,-.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant, les comparants, ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois.

Sont appelés aux fonctions d'administrateur, leur mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes du premier exercice social:

1. Monsieur John Seil, né le 28 septembre 1948 à Luxembourg, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

2. Monsieur Reno Tonelli, né le 12 janvier 1955 à Cesena (Italie), licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

3. Monsieur Pierre Lentz, né le 22 avril 1959 à Luxembourg, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Monsieur John Seil, prénommé est nommé aux fonctions de président du conseil d'administration.

Deuxième résolution

Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes du premier exercice social: AUDIEX S.A., ayant son siège au 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Troisième résolution

Le siège social de la société est fixé au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Quatrième résolution

L'assemblée autorise le conseil d'administration à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière à un ou plusieurs de ses membres.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: V. Baravini, J. Seil, P. Lentz, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, vol. 21CS, fol. 85, case 12. – Reçu 310 euros.

Le Receveur ff. (signé): T. Kirsch.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2004.

J. Delvaux.

(075050.3/208/202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2004.

55111

BAMBO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 69.461.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004 que:
- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01155. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073668.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

BLANC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 76.364.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004 que:
- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01157. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073669.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

BLUEPARK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 84.423.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004 que:
- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01159. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073670.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

SEALED AIR LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 89.341.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2004, réf. LSO-AU00635, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 6 septembre 2004.

Signature.

(073725.3/825/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

55112

**CEM LUX S.A., Société Anonyme,
(anc. BRUNELLO S.A.).**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 54.035.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01161. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073673.3/727/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

COMPAGNIE HOLDING D'INVESTISSEMENT DES INDES OCCIDENTALES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 78.908.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01169. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073679.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

CAMADA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 80.769.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01170. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073681.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

SEALED AIR LUXEMBOURG I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 89.318.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2004, réf. LSO-AU00637, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 6 septembre 2004.

Signature.

(073727.3/825/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

EUROPEAN RETAIL ENTERPRISES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Statutory Seat: Amsterdam, The Netherlands.

Principal establishment: L-2340 Luxembourg, 23, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 88.938.

In the year two thousand and four, on the twenty-eighth day of June.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1°) Mr Georges Fournol, managing director, residing in 15, rue neuve Tudelle, F-45000, Orléans, holder of 732 (Seven hundred and thirty two) class O shares of EUROPEAN RETAIL ENTERPRISES, S.à r.l., a limited liability company, having its statutory seat in Amsterdam, the Netherlands and its business and administrative seat and principal establishment in L-2340 Luxembourg, 23, rue Philippe II (hereinafter referred to as the «Company»), incorporated in Luxembourg pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, dated August 14, 2002;

2°) Mr Philippe Monnier, managing director, residing in 12, Avenue Georges Mandel, F-75116 Paris, holder of 732 (Seven hundred and thirty two) class O shares of the Company;

3°) Mr Robert Preslier, managing director, residing in 70, Chemin des Courbes, CH-1247 Asnières, Geneva, holder of 8,703 (Eight thousand seven hundred and three) class O shares of the Company;

4°) PEABODY INTERNATIONAL ERE HOLDINGS, LLC, a Delaware limited liability company, with Offices at 535 Madison Avenue, 23rd Floor, New York, NY 10022, USA, holder of 5,719 (Five thousand seven hundred and nineteen) shares of the Company, among which 3,381 (Three thousand three hundred and eighty one) class O shares and 2,338 (Two thousand three hundred and thirty eight) class G shares;

5°) ARGO/HPC INVESTOR B.V., a private company with limited liability, having its registered office in Rotterdam, the Netherlands, and with offices at (3012 CA) Rotterdam, the Netherlands, Aert van Nesstraat 45, holder of 4,183 (Four thousand one hundred and eighty three) class O shares of the Company;

6°) PEABODY GLOBAL ERE HOLDINGS, LLC, a Delaware limited liability company, with Offices at 535 Madison Avenue, 23rd Floor, New York, NY 10022, USA, holder of 4,266 (Four thousand two hundred sixty six) shares of the Company, among which 2,522 (Two thousand five hundred twenty two) class O shares and 1,744 (one thousand seven hundred forty four) class G shares;

7°) SIMON EUROPE B.V., a private company with limited liability, having its registered office at Rotterdam, the Netherlands, and with offices at (3012 CA) Rotterdam, the Netherlands, Aert van Nesstraat 45, holder of 13,683 (Thirteen thousand six hundred and eighty three) shares of the Company, among which 9,601 (Nine thousand six hundred and one) class O shares and 4,082 (four thousand eighty two) class G shares;

8°) SIMON ERE LUXCO 1, LLC, a private company with limited liability, organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its principal offices at 115 West Washington Street, Indianapolis, Indiana, United States of America, holder of 1 (One) class O share of the Company;

9°) SIMON ERE LUXCO 2, LW, a private company with limited liability organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its principal offices at 115 West Washington Street, Indianapolis, Indiana, United States of America, holder of 1 (One) class O share of the Company;

10°) SIMON ERE LUXCO 3, LLC, a private company with limited liability organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its principal offices at 115 West Washington Street, Indianapolis, Indiana, United States of America, holder of 1 (One) class O share of the Company;

(together the «Shareholders»)

here represented by Me Cécile Burc, lawyer, residing in 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, by virtue of 10 (ten) proxies given on July, 1st, July 15th and July 26th, 2004, acting on behalf of all the above mentioned shareholders of the Company.

Mr Hubert Janssen, jurist, residing in Torgny, Belgium, is appointed as secretary of the deed.

The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the attorney in fact and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration. All this being declared, the appearing parties holding together 100% of the share capital of the Company, represented as stated above, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and have taken by unanimous vote the following resolutions:

First resolution

The shareholders decide to increase the authorized share capital of the Company in the amount of EUR 137,158.- (One hundred thirty seven thousand one hundred and fifty eight euros) to be divided into 1,414 (one thousand four hundred and fourteen) class O shares; having a nominal par value of EUR 97.- (ninety seven euros) each.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, the shareholders decided to amend Article 3.2 of the Articles of Association, which will read as follows:

«3.2. The authorised share capital of the Company amounts to nine million seven hundred thirteen thousand and ninety five euro (EUR 9,713,095.-). The authorised share capital is divided into one hundred thousand one hundred and thirty five (100,135) shares, of which thirty one thousand four hundred and ninety three (31,493) ordinary shares, with a par value of ninety-seven euro (EUR 97.-) each (also called «class O shares»), forty-two thousand four hundred forty-one (42,441) class F Converted Preferred Shares (hereinafter referred to as: «Converted Preferred Shares»), with a par value of ninety-seven euro (EUR 97.-) each and twenty-six thousand two hundred and one (26,201) class G preferred shares (hereinafter referred to as: «G Preferred Shares»), with a par value of ninety-seven euro (EUR 97.-) each.»

Third resolution

The shareholders decide (i) to waive the pre-emptive rights on the newly issued shares, to which they are entitled pursuant to article 6.1 of the articles of association of the Company, in favour of ARGO/HPC INVESTOR B.V., PEABODY INTERNATIONAL ERE HOLDINGS, LLC and PEABODY GLOBAL ERE HOLDINGS, LLC, (ii) to increase the subscribed capital from its current amount of EUR 3,688,037.- (three million six hundred eighty eight thousand thirty seven euros) up to EUR 3,825,195.- (three million eight hundred twenty five thousand one hundred and ninety five euros) by issue of 1,414 (one thousand four hundred and fourteen) new class O ordinary shares, having the same rights and obligations as the existing class O shares, each at a total issue price of EUR 97.- (ninety seven euros), and (iii) to subscribe thereto and to pay the subscription as follows:

Intervention - Subscription - Payment

1. ARGO/HPC INVESTOR B.V. declares to subscribe to 919 (nine hundred and nineteen) new issued class O shares and to have them fully paid up to their nominal value of EUR 97.- (ninety seven euros) each, all by contribution in cash of EUR 89,143.- (eighty nine thousand one hundred and forty three euros).

2. PEABODY INTERNATIONAL ERE HOLDINGS, LLC, declares to subscribe to 283 (two hundred and eighty-three) new issued class O shares and to have them fully paid up to their nominal value of EUR 97.- (ninety seven euros) each, all by contribution in cash of EUR 27,451.- (twenty seven thousand four hundred and fifty one euros).

3. PEABODY GLOBAL ERE HOLDINGS, LLC, declares to subscribe to 212 (two hundred and twelve) new issued class G shares and to have them fully paid up to their nominal value of EUR 97.- (ninety seven euros) each, all by contribution in cash of EUR 20,564.- (twenty thousand five hundred and sixty four euros).

The subscribers have paid their subscription by cash, amounting in global to EUR 137,158 (one hundred thirty seven thousand one hundred and fifty eight euros), as it is attested in the certificate of «blocage», which has been delivered by the bank BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG.

Fourth resolution

As a consequence of the preceding resolution, the shareholders decide to amend Sections 3.1 and 3.1 of the Articles of association, which will read as follows:

«3.1. The subscribed share capital of the Company amounts to three million eight hundred twenty five thousand one hundred and ninety five euro (EUR 3,825,195.-). The subscribed share capital is divided into thirty nine thousand four hundred and thirty five (39,435) shares, of which thirty one thousand two hundred and seventy one (31,271) ordinary shares class O, with a par value of ninety-seven euro (EUR 97.-) each, and eight thousand one hundred sixty four (8,164) class G preferred shares, with a par value of ninety-seven euro (EUR 97.-) each.»

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 5.000.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-huit juillet.

Par devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) M. Georges Fournol, gérant, demeurant au 15, rue neuve Tudelle, F-45000, Orléans, propriétaire de 732 (sept cent trente deux) parts sociales de classe O de la société EUROPEAN RETAIL ENTERPRISES, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège statutaire à Amsterdam, Pays-Bas, et son principal établissement à L-2340 Luxembourg, 23 rue Philippe II (ci-après la «Société»), constituée à Luxembourg suivant acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 août 2002;

2) M. Philippe Monnier, gérant, demeurant au 12, Avenue Georges Mandel, F-75116 Paris, propriétaire de 732 (sept cent trente deux) parts sociales de classe O de la Société;

3) M. Robert Preslier, gérant, demeurant au 70, Chemin des Courbes, CH-1247 Asnières, Genève, propriétaire de 8.703 (huit mille sept cent trois) parts sociales de classe O de la Société;

4) PEABODY INTERNATIONAL ERE HOLDINGS, LLC, une société de droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au 535 Madison Avenue, 23rd Floor, New York, NY 10022, Etats-Unis d'Amérique, propriétaire de 5.719 (cinq mille sept cent dix-neuf) parts sociales de la Société, dont 3.381 (trois mille trois cent quatre vingt une) parts sociales de classe O et 2.338 (deux mille trois cent trente huit) parts sociales de classe G;

5) ARGO/HPC INVESTOR B.V., une société de droit néerlandais, ayant son siège social à Rotterdam, Pays-Bas, et ses bureaux à (3012 CA) Rotterdam, Pays-Bas, Aert van Nesstraat 45, propriétaire de 4.183 (quatre mille cent quatre vingt trois) parts sociales de classe O;

6) PEABODY GLOBAL ERE HOLDINGS, LLC, une société de droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au 535 Madison Avenue, 23rd Floor, New York, NY 10022, Etats-Unis d'Amérique, propriétaire de 4.266 (quatre mille deux cent soixante six) parts sociales de la Société, dont 2.522 (deux mille cinq cent vingt deux) parts sociales de classe O et 1.744 (mille sept cent quarante quatre) parts sociales de classe G;

7) SIMON EUROPE B.V., une société de droit néerlandais, ayant son siège social à Rotterdam, Pays-Bas, et ses bureaux à (3012 CA) Rotterdam, Pays-Bas, Aert van Nesstraat 45, propriétaire de 13.683 (treize mille six cent quatre vingt

trois) parts sociales de la Société, dont 9.601 (neuf mille six cent une) parts sociales de classe O et 4.082 (quatre mille quatre vingt deux) parts sociales de classe G;

8) SIMON ERE LUXCO 1, LLC, une société de droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au 115 West Washington Street, Indianapolis, Indiana, Etats-Unis d'Amérique, propriétaire de 1 (une) part sociale de classe O;

9) SIMON ERE LUXCO 2, LLC, une société de droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au 115 West Washington Street, Indianapolis, Indiana, Etats-Unis d'Amérique, propriétaire de 1 (une) part sociale de classe O;

10) SIMON ERE LUXCO 3, LLC, une société de droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au 115 West Washington Street, Indianapolis, Indiana, Etats-Unis d'Amérique, propriétaire de 1 (une) part sociale de classe O;

(ensemble les «Associés»)

Ici représentés par Cécile Burc, avocat, résidant 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, (le «Mandataire») en vertu de 10 (dix) procurations signées les 1^{er}, 15 et 26 juillet 2004;

Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny, Belgique, est nommé secrétaire de l'acte.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le Mandataire et le notaire soussigné, resteront annexées aux présentes pour être soumises avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentant ensemble 100% du capital social souscrit de la Société ont immédiatement procédé à la tenue d'une assemblée générale extraordinaire et ont adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital autorisé de la Société d'un montant de 137.158 EUR (cent trente sept mille cent cinquante huit euros), divisé en 1.414 (mille quatre cent quatorze) parts sociales de classe O d'une valeur nominale de 97,- EUR (quatre vingt dix sept euros) chacune.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, les Associés décident de modifier l'article 3.2 des statuts de la Société comme suit:

«3.2 Le capital autorisé de la Société s'élève à neuf millions sept cent treize mille quatre-vingt quinze euros (9.713.095,- EUR). Le capital autorisé est réparti en cent mille cent trente cinq (100.135) parts sociales, dont trente et un mille quatre cent quatre vingt treize (31.493) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de quatre-vingt dix-sept euros (EUR 97) chacune (également nommées «Parts sociales de classe O»), quarante-deux mille quatre cent quarante et une (42.441) parts sociales privilégiées convertibles de classe F (ci-après désignées comme «Parts Sociales Privilégiées Convertibles»), ayant une valeur nominale de quatre-vingt dix-sept euros (EUR 97) chacune, et vingt-six mille deux cent une (26.201) parts sociales privilégiées de classe G (ci-après désignées comme «Parts Sociales Privilégiées G»), ayant une valeur nominale de quatre-vingt dix-sept euros (EUR 97) chacune.»

Troisième résolution

Les Associés décident (i) d'exclure le droit de préemption des associés prévu à l'article 6.1 des statuts de la Société et auquel ils ont droit sur les nouvelles parts à émettre, en faveur de ARGO/HPC INVESTOR B.V., PEABODY INTERNATIONAL ERE HOLDINGS, LLC, et PEABODY GLOBAL ERE HOLDINGS, LLC, (ii) d'augmenter le capital souscrit de la Société en portant son montant actuel de 3.688.037 EUR (trois millions six cent quatre-vingt huit mille trente sept euros) à 3.825.195 EUR (trois millions huit cent vingt cinq mille cent quatre-vingt quinze euros) par l'émission de 1.414 (mille quatre cent quatorze) nouvelles parts sociales de classe O, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales de classe O déjà existantes, d'une valeur d'émission de 97,- EUR (quatre-vingt dix-sept euros) chacune, et (ii) de procéder à leur souscription et au paiement selon les conditions ci-après

Intervention - Souscription - Paiement

1. ARGO/HPC INVESTOR B.V. déclare souscrire 919 (neuf cent dix neuf) nouvelles parts sociales de classe O, entièrement libérées à leur valeur nominale de 97,- EUR (quatre-vingt dix-sept euros) chacune, par apport en numéraire de 89.143,- EUR (quatre vingt neuf mille cent quarante trois euros);

2. PEABODY INTERNATIONAL ERE HOLDINGS, LLC, déclare souscrire 283 (deux cent quatre-vingt trois) nouvelles parts sociales de classe O, entièrement libérées à leur valeur nominale de 97,- EUR (quatre-vingt dix-sept euros) chacune, par apport en numéraire de 27.451 EUR (vingt-sept mille quatre cent cinquante et un euros);

3. PEABODY GLOBAL ERE HOLDINGS, LLC, déclare souscrire 212 (deux cent douze) nouvelles parts sociales de classe O, entièrement libérées à leur valeur nominale de 97,- EUR (quatre-vingt dix-sept euros) chacune, par apport en numéraire de 20.564 EUR (vingt mille cinq cent soixante quatre euros).

Les souscripteurs ont payé leur souscription par apport en numéraire pour un montant global de 137.158 EUR (cent trente sept mille cent cinquante huit euros), comme en atteste le certificat de blocage délivré par la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, les Associés décident de modifier l'article 3.1 des statuts de la Société, comme suit:

«3.1 Le capital social souscrit de la Société s'élève à trois millions huit cent vingt cinq mille cent quatre-vingt quinze euros (3.825.195,- EUR). Le capital social souscrit est réparti en trente neuf mille quatre cent trente cinq (39.435) parts sociales, dont trente et un mille deux cent soixante et onze (31.271) parts sociales ordinaires de classe O, ayant une valeur nominale de quatre-vingt dix-sept euros (EUR 97) chacune, et huit mille cent soixante quatre (8.164) parts sociales privilégiées de classe G, ayant une valeur nominale de quatre-vingt dix-sept euros (EUR 97) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de EUR 5.000,-.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Le notaire instrumentant, qui affirme connaître la langue anglaise, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est libellé en anglais suivi d'une traduction française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte notarié, dressé et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite à la personne comparante, celle-ci a signé l'original du présent acte avec le notaire.

Signé: C. Burc, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, vol. 144S, fol. 69, case 9. – Reçu 1.371,58 euros.

Le Receveur ff (signé): J. Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2004.

J. Elvinger.

(073238.3/211/204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2004.

CAVITE HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 20.556.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. a résilié avec effet au 27 juin 2003 la convention de services et de domiciliation conclue en date du 5 septembre 2001 la liant à la société sous rubrique. Le commissaire aux comptes a également décidé de démissionner de son mandat avec effet au 27 juin 2003.

Le 11 août 2004.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

N. Piccione / A. Renard

Senior Account Officer / Partner

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2004, réf. LSO-AU00751. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073655.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

CONSULTANTS POOL EUROPE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 53.139.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. informe que la société CONSULTANTS POOL EUROPE HOLDING S.A. ayant été liquidée en date du 20 août 2004, le contrat de Services et de Domiciliation signé le 12 décembre 2000 entre la société CONSULTANTS POOL EUROPE HOLDING S.A. et elle-même est devenu sans objet.

Le 31 août 2004.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

C. Bitterlich / C. Caspari

Senior Manager Legal / Head of Department

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2004, réf. LSO-AU00753. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073656.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

COMPAGNIE FRANCLIENNE D'INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 71.411.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01172. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073684.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

HEVERT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 73.353.

L'an deux mille quatre, le cinq août.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HEVERT S.A., avec siège social à L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet, constituée suivant acte reçu par le notaire Paul Bettingen, de résidence à Niederanven, en date du 16 décembre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 160 du 21 février 2000, modifiée suivant acte reçu par le prédit notaire Bettingen, en date du 27 septembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 290 du 21 avril 2001, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous la section B et le numéro 73.353.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Regina Rocha Melanda, employée privée, demeurant à Dudelange,

qui désigne comme secrétaire Madame Gaby Trierweiler, employée privée, demeurant à Leudelange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Francesco Biscarini, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence de trois cent mille euros (EUR 300.000,00), pour le porter de son montant actuel de trois cent mille euros (EUR 300.000,00) à six cent mille euros (EUR 600.000,00), par la création et l'émission de trois mille (3.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,00) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes, par apport en espèces.

2. Modification subséquente du premier alinéa de l'article cinq des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite, l'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de trois cent mille euros (EUR 300.000,00), pour le porter de son montant actuel de trois cent mille euros (EUR 300.000,00) à six cent mille euros (EUR 600.000,00), par la création et l'émission de trois mille (3.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,00) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

L'assemblée générale décide d'admettre à la souscription de l'augmentation de capital ci-avant décidée les actionnaires existants au prorata de leur participation actuelle dans le capital social.

Sont ensuite intervenus les actionnaires existants, lesquels ont déclaré souscrire l'augmentation de capital ci-avant décidée dans la proportion de leur participation actuelle au capital.

Toutes les actions nouvelles ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trois cent mille euros (EUR 300.000,00) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire.

Deuxième résolution

Comme conséquence de ce qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. (premier alinéa).** Le capital social est fixé à six cent mille euros (EUR 600.000,00), représenté par six mille (6.000) actions de cent euros (EUR 100,00) chacune, entièrement libérées.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à la somme de quatre mille cinq cents euros (EUR 4.500,00).

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: R. Rocha Melanda, G. Trierweiler, F. Biscarini, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, vol. 144S, fol. 73, case 10. – Reçu 3.000 euros.

Le Receveur ff. (signé): J. Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2004.

E. Schlessler.

(071547.3/227/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

HEVERT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 73.353.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2004.

Signature.

(071548.3/227/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

COMPAGNIE HOLDING IMMOBILIERE DE L'EUROPE DU NORD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 77.404.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01176. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073686.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

COMPANIA FINANCIERA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 73.545.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01182. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073691.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

SEVEN GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3850 Schifflange, 17-19, avenue de la Libération.
R. C. Luxembourg B 94.289.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 7 septembre 2004, réf. DSO-AU00015, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbrück, le 8 septembre 2004.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(073711.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

CROIX DU SUD INVESTISSEMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 82.772.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004 que:
- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01183. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073692.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

KARLAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 30.406.

L'an deux mille quatre, le six août.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding KARLAN INTERNATIONAL S.A., avec siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, constituée suivant acte reçu par le notaire Marc Elter, alors de résidence à Luxembourg, en date du 18 avril 1989, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 244 du 1^{er} septembre 1989, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous la section B et le numéro 30.406, au capital social de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (EUR 30.986,69).

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, demeurant à Bissen, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Patricia Ceccotti, employée privée, demeurant à Dudelange.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Frank Schlernitzauer, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont renseignés sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions émises sont présentes ou représentées, de sorte que la présente assemblée a pu se tenir sans avis de convocation préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

1. Décision de prononcer la dissolution de la société.
2. Décision de procéder à la mise en liquidation de la société.
3. Décharge à donner au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes pour la période allant du 1^{er} juillet 2003 jusqu'à la date de la mise en liquidation.
4. Désignation d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide la dissolution de la société anonyme holding KARLAN INTERNATIONAL S.A.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide la mise en liquidation de la société anonyme holding KARLAN INTERNATIONAL S.A.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de donner décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes en fonction, pour l'exercice de leurs mandats allant du 1^{er} juillet 2003 jusqu'à la date de la présente assemblée générale extraordinaire.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de nommer liquidateur:

FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, avec siège social à L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilégiés, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: J.-P. Reiland, P. Ceccotti, F. Schlernitzauer, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, vol. 144S, fol. 74, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): J. Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2004.

E. Schlessler.

(071546.3/227/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

DARAS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 83.985.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01184. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073693.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

CASCO LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 32.277.500,-.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 79.965.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01695, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(073990.3/1005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

CASCO LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 32.277.500,-.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 79.965.

—
Extrait des décisions prises par l'Associée Unique

L'Associée Unique a décidé:

- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes de l'exercice social clos au 31 décembre 2002;
- de donner décharge aux gérants pour l'exercice de leur mandat couvrant l'exercice social clos au 31 décembre 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01696. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073993.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

JOWA EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle (en liquidation).

Registered office: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 53.117.

In the year two thousand four, on the twenty-fifth of August.
Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

JOWA HOLDINGS COMPANY, Limited, having its registered office in 2-4-1 Yaesu Chuo-ku, Tokio 104-0028, Japan, here represented by M^e Marc Kleyr, lawyer, residing in L-1521 Luxembourg, 122, rue A. Fischer, by virtue of a proxy given on the 17th of June 2004.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole actual shareholder of JOWA EUROPE, S.à r.l., a société à responsabilité limitée unipersonnelle, incorporated by deed of the undersigned notary, then residing in Hesperange, on the 17th of November 1995, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C of the 6th of February 1996, number 65;

- that the company was set into liquidation by a deed of the undersigned notary, then residing in Hesperange, on the 27th of February 2003, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C of the 19th of April 2003, number 430;

- that the sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder accepts the resignation of the actual liquidator, Mr Kunihiro Fukasawa.

Second resolution

The sole shareholder appoints as liquidator:

Mr Masato Yamamoto, General Manager, residing in 5-18-9 Kamimeguro, Meguro-ku, Tokio 153-0051 Japan, born on the 25th of July 1955, in Tokio, Japan.

The liquidator has the broadest powers foreseen by articles 144-148 bis of the law on commercial companies. He may execute all acts foreseen by article 145 without the authorization of the general meeting whenever it is requested.

The liquidator is dispensed to draw up an inventory and he may refer to the books of the company.

He may, under his own liability, delegate for special operations to one or more proxy holders such capacities and for such period he may determine.

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-cinq août.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

JOWA HOLDINGS COMPANY, Limited, ayant son siège social aux 2-4-1 Yaesu, Chuo-ku, Tokio 104-0028, Japon, ici représentée par Maître Marc Kleyr, docteur en droit, demeurant à L-1521 Luxembourg, 122, rue A. Fischer, en vertu d'une procuration datée du 17 juin 2004.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'il est le seul et unique associé de la société JOWA EUROPE, S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, constituée suivant acte du notaire instrumentant, alors de résidence à Hesperange, en date du 17 novembre 1995, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C en date du 6 février 1996, numéro 65.

Que la société a été mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Hesperange, en date du 27 février 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C en date du 19 avril 2003, numéro 430.

- Que l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique accepte la démission du liquidateur actuel, Monsieur Kunihiro Fukasawa.

Deuxième résolution

L'associé unique nomme comme liquidateur:

- Monsieur Masato Yamamoto, Directeur Général, demeurant aux 5-18-9 Kamimeguro, Meguro-ku, Tokio 153-0051, Japon, né à Tokio, Japon, le 25 juillet 1955.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant fixé à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Kleyr, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, vol. 144S, fol. 96, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2004.

G. Lecuit.

(074661.3/220/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

IDRA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 72.940.

—
EXTRAIT

En date du 16 août 2004, le conseil d'administration a pris à l'unanimité la décision de transférer le siège social du 19-21, boulevard Prince Henri L-1724 Luxembourg au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00553. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073743.3/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

GLOBAL LOGISTICS CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1463 Luxembourg, 35, place de Paris.

R. C. Luxembourg B 96.125.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01421, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(074048.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

GLOBAL LOGISTICS CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1463 Luxembourg, 35, place de Paris.

R. C. Luxembourg B 96.125.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 août 2004

HOPARGEST S.A. ayant son siège social à L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II a été nommée commissaire aux comptes en remplacement de SOCIETE DE REVISIONS CHARLES ENSCH S.A. dont le mandat n'a pas été renouvelé. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2005.

Luxembourg, le 11 août 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01420. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074047.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

SIAM CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1953 Luxembourg, 38, rue François Lascombes.
R. C. Luxembourg B 54.345.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01802, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Signature.

(074198.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

SIAM CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1953 Luxembourg, 38, rue François Lascombes.
R. C. Luxembourg B 54.345.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 mai 2004

L'Assemblée décide à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice clôturé le 31 décembre 2003 comme suit:

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés au 31 décembre 2002	- 78 041,77
- Résultat de l'exercice clôturé le 31 décembre 2003	10 572,52
- Résultat à affecter	- 67 469,25
- Réport à nouveau	- 67 469,25

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01810. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074203.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

**SAVAM LUX S.A., Société Anonyme,
(anc. INITIAL SAVAM LUXEMBOURG S.A.).**

Siège social: L-3225 Bettembourg, 1, Zone du Scheleck.
R. C. Luxembourg B 63.946.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01606, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI

Experts comptables

Signature

(073971.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

SAVAM LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, 1, Zone du Scheleck.
R. C. Luxembourg B 63.946.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social le 7 octobre 2003

A l'unanimité, il a été décidé ce qui suit:

1. Approbation des comptes au 31 décembre 2002.
2. Décharge aux Administrateurs et au Réviseur pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002.
3. En accord avec l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales, l'assemblée a décidé la continuation des activités de la société.
4. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée après lecture du procès-verbal qui est signé par le Président, le Secrétaire et le Scrutateur.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01607. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073970.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

DEMETES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 83.189.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004 que:
- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01188. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073695.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

DERCA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 62.037.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004 que:
- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01190. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073697.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

NATURPRODUKT HOLDINGS LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.355.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01401, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2004.

NATURPRODUKT HOLDINGS LIMITED S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(074066.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

NATURPRODUKT HOLDINGS LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.355.

—
Le bilan consolidé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2004, réf. LSO-AU01399, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2004.

NATURPRODUKT HOLDINGS LIMITED S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(074058.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

DIANE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 68.768.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004 que:
- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01191. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073698.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

LLOYDS TSB GLOBAL MultiFund ALLOCATION, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 99.100.

—
Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 6 août 2004

En date du 6 août 2004, le Conseil d'Administration a décidé:

1) de transférer le siège social de la SICAV LLOYDS TSB GLOBAL MultiFund ALLOCATION au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg à dater du 6 septembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition et publication

LLOYDS TSB GLOBAL MultiFund ALLOCATION

M. De Leye / R. Barker

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01424. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073737.3/984/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

VIALCA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 51.561.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2004

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.

- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

L'Assemblée accepte la démission de la société ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg du poste de Commissaire aux Comptes de la société, et ce avec effet immédiat et nomme en remplacement la société CO-VENTURES S.A., avec siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ce mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 29 juin 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00512. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074012.3/655/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

MULTI MEDIA DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 205, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 68.460.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004, réf. LSO-AU00219, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alzingen, le 9 septembre 2004.

Signature.

(074009.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

MULTI MEDIA DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 205, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 68.460.

Résolutions

1-4) Après lecture du rapport du Conseil d'Administration et explication du bilan faite par Monsieur Bley Christian. Après lecture du rapport du commissaire aux comptes, certifiant la bonne tenue des comptes, les bilans et comptes Pertes et Profits sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

5) Le résultat de l'exercice est reporté au compte Pertes et Profits.

6) Par votes spéciaux, l'Assemblée donne décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour leurs mandats de l'exercice.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée, après lecture du procès-verbal qui est signé par le président, le secrétaire et le scrutateur.

Signature / Signature / Signature

Le président / Le secrétaire / Le scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004, réf. LSO-AU00223. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(074011.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

GEEP MAISONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.
R. C. Luxembourg B 48.305.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01595, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI

Experts comptables

Signature

(073975.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

GEEP MAISONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.
R. C. Luxembourg B 48.305.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social
le 15 septembre 2002 à 11.00 heures*

A l'unanimité, il a été décidé ce qui suit:

1. Approbation des comptes au 30 juin 2002.

2. En accord avec l'Article 100 de la loi sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'Assemblée décide la continuation des activités de la Société.

3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

4. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée après lecture du procès-verbal qui est signé par le Président, le Secrétaire et le Scrutateur.

Signature / Signature / Signature

Le président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01597. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073974.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

PAAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 90.487.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01612, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI

Signature

(073968.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

PAAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 90.487.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire tenue au siège social le 30 avril 2003 à 17.00 heures

A l'unanimité, il a été décidé ce qui suit:

1. Approbation des comptes au 31 décembre 2002.
2. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.
3. Le siège social de la société a été transféré à L-2146 Luxembourg- 63-65 rue de Merl.
4. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée après lecture du procès-verbal qui est signé par le Président, le Secrétaire et le Scrutateur.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01609. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073966.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

PAAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 90.487.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01608, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI

Signature

(073969.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

COMSTOCK HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 32.112.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 27 août 2004

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2006:

- Monsieur Eirik Noss Nestegard, directeur, demeurant à Oslo (Norvège) Fr. Nansensvei 36, Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Torleiv Nestegard, administrateur de sociétés, demeurant à Oslo (Norvège), Gr. Gramsvei 27;
- Madame Jutta Nestegard, historienne de l'art, demeurant à Oslo (Norvège), Fr. Nansenvei 36.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2006:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 août 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00577. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073807.3/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

EQUITABLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 72.464.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004 que:
- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01199. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073706.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

EUROFINIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 67.434.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004 que:
- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01201. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073707.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

EUROGESTIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 67.435.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004 que:
- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01204. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073708.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

TERRA NOVA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3850 Schifflange, 17, avenue de la Libération.
R. C. Luxembourg B 94.396.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 7 septembre 2004, réf. DSO-AU00016, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbrück, le 8 septembre 2004.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(073712.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

FIGI SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 57.516.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004 que:
- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01205. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073709.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

F.I.N. TRADE LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 77.164.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004 que:
- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01208. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073710.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

FINAXE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 81.530.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004 que:
- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01211. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073715.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

SEALED AIR LUXEMBOURG II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 89.319.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2004, réf. LSO-AU00640, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 6 septembre 2004.

Signature.

(073728.3/825/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

DINYA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 84.422.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004 que:
- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01194. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073701.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

EDIZIONE SERVIZI FINANZIARI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 79.134.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004 que:
- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01195. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073704.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

ENGECO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 74.205.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004 que:
- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01197. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073705.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

SEALED AIR LUXEMBOURG S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 89.671.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2004, réf. LSO-AU00641, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 6 septembre 2004.

Signature.

(073729.3/825/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

FINPIAVE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 72.704.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004 que:
- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01213. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073716.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

MARQUESA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 36.198.

—
Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06672, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Signature.

(071850.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

MARQUESA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 36.198.

—
A l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 19 novembre 2001 l'Assemblée nomme:

Commissaire aux comptes

- Madame Claudine Van Hal, employée privée, demeurant à L-5431 Lenningen, 27, rue de l'Ecole.

Luxembourg, le 31 août 2004

Pour extrait conforme et sincère

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06669. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071848.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

MARQUESA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 36.198.

—
Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06676, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Signature.

(071853.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

MARQUESA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 36.198.

—
Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06679, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Signature.

(071854.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

FISPA S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 76.164.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004 que:
- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01217. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073718.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

SERI SYSTEM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 102.847.

—
STATUTS

L'an deux mille quatre, le neuf août.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

Ont comparu:

1. la société SANPAOLO FIDUCIARIA S.p.A., avec siège social à Milan (Italie), via Brera n° 19, de nationalité italienne, dont le capital social est de Euro 1.032.000,-, constituée à Milan le 14 octobre 1986, code fiscal et numéro d'inscription au Registre des Entreprises de Milan 08503890157, société fiduciaire de droit italien assujettie à l'activité de direction et coordination de son actionnaire unique SANPAOLO IMI S.p.A. et appartenant au groupe bancaire SANPAOLO IMI (inscrit à «l'Albo gruppi bancari» au n°1025.6), autorisée à exercer l'activité fiduciaire au sens de la Loi du 23 novembre 1939 n°1966, du décret du 22 avril 1940 n°531 et des modifications successives, qui intervient lors du présent acte en sa qualité de société fiduciaire,

ici représentée par Monsieur Jean Philippe Fiorucci, employé privé, 12, avenue de la Liberté, Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 6 août 2004.

2. Monsieur Mussetto Bernardo, dirigeant d'entreprise, né le 19 octobre 1948 à Nichelino (TO), Italie, marié, demeurant à Nichelino (TO), Italie - Via dei Martiri 4,

ici représenté par Monsieur Sergio Vandì, employé privé, 12, avenue de la Liberté, Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 5 août 2004.

3. Monsieur Mussetto Vincenzo Giovanni, dirigeant d'entreprise, né le 28 septembre 1954 à Nichelino (TO), Italie, marié, demeurant à Nichelino (TO), Italie - Via dei Martiri 4

ici représenté par Monsieur Sergio Vandì, employé privé, 12, avenue de la Liberté, Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 5 août 2004.

Les susdites procurations, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront formalisées.

Les sociétés comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'elles déclarent constituer comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet

Art. 1^{er}.

Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendront dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de SERI SYSTEM INTERNATIONAL S.A.

Art. 2.

Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

Le conseil d'administration aura le droit d'instituer des bureaux, centres administratifs, agences et succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'au moment où les circonstances seront redevenues complètement normales.

Un tel transfert ne changera rien à la nationalité de la société, qui restera luxembourgeoise. La décision relative au transfert provisoire du siège social sera portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société, qui, suivant les circonstances, est le mieux placé pour y procéder.

Art. 3.

La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4.

La société a pour objet l'accomplissement de toutes opérations commerciales, financières, patrimoniales et industrielles généralement quelconques. Elle peut notamment vendre et acheter, importer et exporter tant pour son compte que pour le compte de tiers, et à titre d'intermédiaire, tous biens économiques. Elle peut encore réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

Capital - Actions**Art. 5.**

Le capital social souscrit de la société est fixé à trente et un mille Euros (EUR 31.000), représenté par six cent vingt (620) actions d'une valeur nominale de cinquante Euros (EUR 50) chacune, entièrement souscrites et libérées.

A côté du capital souscrit, la société a un capital autorisé. Le capital autorisé de la société est fixé à un million d'Euros (EUR 1.000.000) représenté par vingt mille (20.000) actions d'une valeur nominale de cinquante Euros (EUR 50) chacune.

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans prenant fin le 9 août 2009, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé jusqu'à concurrence de un million trente et un mille Euros (EUR 1.031.000). Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission, à libérer par des versements en espèces, ou par des apports autres qu'en espèces, tels des apports en nature, des titres, des créances, par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société. Le conseil d'administration est encore expressément autorisé à réaliser tout ou partie du capital autorisé par l'incorporation de réserves disponibles dans le capital social ou même par incorporation de bénéfices reportés, ou de primes d'émission, pour le cas où l'assemblée ayant décidé ces reports, réserves ou primes, l'a prévu, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoirs, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article à la modification intervenue en même temps.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Art. 6.

Les actions de la société sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, dans les limites prévues par la loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article trente-neuf de la loi concernant les sociétés commerciales.

La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur le dit registre.

La société pourra émettre des certificats représentatifs d'actions au porteur. Ces certificats seront signés par deux administrateurs.

Art. 7.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire. Il en sera de même dans le cas d'un conflit opposant l'usufruitier et le nu-propriétaire, ou un débiteur et un créancier gagiste.

Emprunts obligataires

Art. 8. Le conseil d'administration peut décider l'émission d'emprunts obligataires sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêts, les conditions d'émission, et de remboursement, et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Administration - Surveillance**Art. 9.**

La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale, pour un terme ne pouvant dépasser six années et en tout temps, révocables par elle.

Le mandat d'administrateur est gratuit.

Au cas où aucune durée n'est indiquée dans la résolution des nominations, les administrateurs sont nommés pour une durée de six ans.

Les administrateurs sortants peuvent être réélus.

Le conseil d'administration peut élire parmi ses membres un président et s'il en décide ainsi, un ou plusieurs vice-présidents du conseil d'administration. Le premier président peut être désigné par l'assemblée générale. En cas d'absence du président, les réunions du conseil d'administration sont présidées par un administrateur présent désigné à cet effet.

En cas de vacance d'une place d'administrateur pour quelque cause que ce soit, les administrateurs restant peuvent pourvoir au remplacement jusqu'à la prochaine assemblée générale, qui y pourvoira de façon définitive.

Art. 10.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président du conseil ou de deux de ses membres.

Les administrateurs seront convoqués séparément à chaque réunion du conseil d'administration. Sauf le cas d'urgence qui doit être spécifié dans la convocation, celle-ci sera notifiée au moins vingt-quatre heures avant la date fixée pour la réunion.

Le conseil se réunit valablement sans convocation préalable au cas où tous les administrateurs sont présents ou valablement représentés, ainsi que dans tous les cas où les dates des réunions ont été fixées préalablement en conseil.

Les réunions du conseil d'administration se tiennent au lieu et à la date indiqués dans la convocation.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou valablement représentée.

Tout administrateur empêché peut donner par écrit délégation à un autre membre du conseil pour le représenter et pour voter en son lieu et place. Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Les résolutions du conseil seront prises à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion sera prépondérante.

Les résolutions signées par tous les administrateurs seront aussi valables et efficaces que si elles avaient été prises lors d'un conseil dûment convoqué et tenu. De telles signatures peuvent apparaître sur un document unique ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent être révélées par lettres, télégrammes ou télex.

Un administrateur ayant des intérêts opposés à ceux de la société dans une affaire soumise à l'approbation du conseil, sera obligé d'en informer le conseil et de se faire donner acte de cette déclaration dans le procès-verbal de la réunion. Il ne peut prendre part aux délibérations afférentes du conseil.

Lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires, avant de procéder au vote de toute autre question, les actionnaires seront informés des matières où un administrateur a un intérêt opposé à celui de la société.

Au cas où un membre du conseil d'administration a dû s'abstenir pour intérêt opposé, les résolutions prises à l'unanimité des autres membres du conseil présents ou représentés à la réunion et qui votent, seront tenues pour valables.

Art. 11.

Les décisions du conseil d'administration seront constatées par des procès-verbaux, qui seront remis dans un dossier spécial et signés par un administrateur au moins.

Les copies ou extraits de ces minutes doivent être signés par un administrateur.

Art. 12.

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, ou par les statuts de la société à l'assemblée générale, seront de la compétence du conseil d'administration.

Art. 13.

Le conseil d'administration peut déléguer des pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres. Il peut désigner des mandataires ayant des pouvoirs définis et les révoquer en tout temps. Il peut également, de l'assentiment préalable de l'assemblée générale des actionnaires déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs de ses membres, qui porteront le titre d'administrateurs-délégués.

Art. 14.

Le conseil d'administration pourra instituer un comité exécutif, composé de membres du conseil d'administration et fixer le nombre de ses membres. Le comité exécutif pourra avoir tels pouvoirs et autorité d'agir au nom du conseil d'administration que ce dernier aura déterminé par résolution préalable. A moins que le conseil d'administration n'en dispose autrement, le comité exécutif établira sa propre procédure pour la convocation et la tenue de ses réunions.

Le conseil d'administration fixera, s'il y a lieu, la rémunération des membres du comité exécutif.

Art. 15.

Le conseil d'administration représente la société en justice, soit en demandant soit en défendant.

Les exploits pour ou contre la société sont valablement faits au nom de la société seule.

Art. 16.

Tous documents et toutes nominations de mandataires engageront valablement la société s'ils sont signés au nom de la société par la signature conjointe de deux administrateurs ou encore par la signature individuelle du préposé à la gestion journalière dans les limites de ses pouvoirs ou par la signature individuelle ou conjointe d'un ou de plusieurs mandataires dûment autorisés par le conseil d'administration.

Art. 17.

La surveillance des opérations de la société sera confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leurs mandats, laquelle ne pourra pas dépasser six ans.

Tout commissaire sortant est rééligible.

Assemblées

Art. 18.

L'assemblée générale annuelle pourra par simple décision allouer aux administrateurs une rémunération appropriée pour l'accomplissement de leurs fonctions.

Art. 19.

L'assemblée générale légalement constituée représente l'ensemble des actionnaires. Ses décisions engagent les actionnaires absents, opposés ou qui se sont abstenus au vote.

Art. 20.

Le conseil d'administration est autorisé à requérir que pour être admis aux assemblées générales, tout actionnaire doit déposer ses certificats nominatifs au siège social ou aux établissements désignés dans les avis de convocation cinq jours avant la date fixée pour l'assemblée.

Art. 21.

L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, le dernier mercredi du mois de novembre de chaque année à 11.00 heures.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée sera reportée au premier jour ouvrable suivant à la même heure.

Les assemblées générales extraordinaires sont convoquées et se tiennent au lieu désigné par le conseil d'administration.

Art. 22.

L'assemblée générale entendra le rapport de gestion du conseil d'administration et du commissaire, votera sur l'approbation des comptes annuels et sur l'affectation des résultats, procédera aux nominations requises par les statuts, donnera décharge aux administrateurs et au commissaire et traitera des autres questions qui pourront lui être dévolues.

Toute action donne droit à une voix.

Tout actionnaire pourra voter en personne ou par mandataire, qui ne sera pas nécessairement actionnaire.

Tout actionnaire aura le droit de demander un vote au scrutin secret.

Art. 23.

L'assemblée générale délibérant aux conditions de quorum et de majorité prévus par la loi peut modifier les statuts dans toutes leurs dispositions sous réserve des limites prévues par la loi.

Art. 24.

Le conseil d'administration respectivement le commissaire sont en droit de convoquer des assemblées ordinaires et extraordinaires.

Ils sont obligés de convoquer une assemblée générale chaque fois qu'un groupe d'actionnaires représentant au moins un cinquième du capital souscrit, le demandera par écrit, en indiquant l'ordre du jour.

Tout avis contenant convocation à l'assemblée générale doit contenir l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration peut déterminer la forme des mandats à employer et exiger qu'ils seront déposés dans le délai et au lieu qu'il indiquera.

Art. 25.

Le président du conseil d'administration, ou en son absence, l'administrateur qui le remplace ou la personne désignée par l'assemblée, préside l'assemblée générale.

L'assemblée choisira parmi les assistants le secrétaire et un ou deux scrutateurs.

Art. 26.

Les procès-verbaux de l'assemblée générale seront signés par les membres du bureau et par tout actionnaire qui le demande.

Toutefois, au cas où les délibérations de l'assemblée doivent être conformes, les copies et les extraits qui en seront délivrés pour être produits en justice ou ailleurs, doivent être signés par un administrateur.

Année Sociale - Bilan - Répartition des bénéfices

Art. 27.

L'année sociale commence le premier juillet de chaque année et se termine le trente juin de l'année suivante.

Art. 28.

Chaque année à la clôture de l'exercice social, le conseil d'administration établit les comptes annuels dans les formes requises par la loi.

Au plus tard un mois avant l'assemblée générale annuelle, le conseil d'administration soumettra le bilan de la société et le compte de pertes et profits en même temps que son rapport, ainsi que tous autres documents qui pourront être requis par la loi, au commissaire qui, sur ce, établira son rapport.

Une quinzaine avant l'assemblée générale annuelle, le bilan, le compte de pertes et profits, le rapport de gestion, le rapport du commissaire ainsi que tous autres documents qui pourront être requis par la loi, seront déposés au siège social de la société, où les actionnaires pourront en prendre connaissance durant les heures de bureau normales.

Art. 29.

L'excédent créditeur du compte de pertes et profits, après déduction des frais généraux, charges sociales, amortissements et provisions pour engagements passés ou futurs, déterminé par le conseil d'administration, constituera le bénéfice net de la société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital souscrit.

Le solde restant du bénéfice net sera à la disposition de l'assemblée générale.

Les dividendes, s'il y a lieu à leur distribution, seront distribués à l'époque et au lieu fixés par le conseil d'administration, endéans les limites fixées par l'assemblée générale.

En respectant les prescriptions légales des acomptes sur dividendes peuvent être autorisés par le conseil d'administration.

L'assemblée générale peut décider d'affecter des profits et des réserves distribuables au remboursement du capital sans réduire le capital social.

Dissolution - Liquidation

Art. 30.

Elle pourra être dissoute par une décision de l'assemblée générale des actionnaires décidant à la même majorité que celle prévue pour les modifications de statuts.

Art. 31.

Lors de la dissolution de la société, l'assemblée générale règle le mode de liquidation et nomme un ou plusieurs liquidateurs et détermine leurs pouvoirs.

Sur l'actif net, provenant de la liquidation après apurement du passif, il sera prélevé la somme nécessaire pour rembourser le montant libéré des actions; quant au solde, il sera réparti également entre toutes les actions.

Disposition Générale

Art. 32.

Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent à la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 30 juin 2005.

L'assemblée générale annuelle se réunira à Luxembourg, le dernier mercredi du mois de novembre de chaque année à 11.00 heures, et pour la première fois en l'an 2005.

Souscription

Les statuts de la société ayant ainsi été établis, les comparants déclarent souscrire à l'intégralité du capital social, comme suit:

1) la société SANPAOLO FIDUCIARIA S.p.A, prénommée	589
2) M. Mussetto Bernardo, prénommé	16
3) M. Mussetto Vincenzo Giovanni, prénommé	15
Total:	620

Toutes ces actions ont été libérées intégralement par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Déclaration - Evaluation - Frais

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié les conditions prévues par l'article vingt-six de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement et en constate expressément l'accomplissement.

Le montant, au moins approximatif, des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué approximativement à EUR 1.910,-.

Assemblée Générale Extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit, et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
2. Ont été appelés aux fonctions d'administrateur:
 - ° Monsieur Sergio Vandi, né le 25 septembre 1963 à E-Madrid, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Président.
 - ° Monsieur Davide Murari, né le 14 juin 1967 à Verona (I), employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Administrateur.
 - ° Monsieur Onelio Piccinelli, né le 4 novembre 1965 à Varese/ Italie, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Administrateur.
3. La durée du mandat des administrateurs prendra fin lors de l'assemblée générale à tenir en l'an 2005.
4. A été appelé aux fonctions de commissaire: M. Vincent Thill, né à B-Arlon, le 4 mars 1971, employé privé, L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.
5. La durée du mandat du commissaire prendra fin lors de l'assemblée générale à tenir en l'an 2005.
6. Le siège social de la société est fixé à Luxembourg, 9, rue Goethe.
7. L'assemblée autorise le conseil d'administration à déléguer les pouvoirs de la gestion journalière à un ou plusieurs de ses membres.
 - Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénoms usuels, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: J. P. Fiorucci, S. Vandt, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2004, vol. 144S, fol. 79, case 7. – Reçu 310 euros.

Le Receveur ff. (signé): T. Kirsch.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

J. Delvaux.

(075056.3/208/305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2004.

FRASPI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 76.166.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01222. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073719.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

G.H.C. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 72.933.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01224. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073721.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

TRIVEA TECHNOLOGIES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 25.546.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 2 août 2004 à 11.00 heures

Nomination d'un Commissaire aux Comptes

L'assemblée décide à l'unanimité de nommer commissaire aux comptes de la société, la SRE SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A., avec siège à L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy.

Ce mandat prendra fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. DSO-AU00018. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(073720.3/832/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

GALFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 76.372.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004 que:
- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01227. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073722.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

DBI FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 72.674.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} septembre 2004 que:
- Le siège social a été transféré du 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01186. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073730.3/727/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

PCM INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 101.251.

—
Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 juin 2004, actée sous le n° 414 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(074433.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

REUTERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Collonge-Bellerive (Suisse), 153, route de Thonon.
Succursale du Luxembourg: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.493.

—
EXTRAIT

Il résulte de la résolution du conseil d'administration du 12 décembre 2003 que le conseil d'administration décide de nommer Christopher Hagman aux fonctions de Président du conseil d'administration en remplacement de Monsieur Philip Green.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01056. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073752.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

REUTERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Collonge-Bellerive (Suisse), 153, route de Thonon.
Succursale du Luxembourg: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.493.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution du conseil d'administration du 26 mars 2004 que le conseil d'administration décide de transférer l'adresse du siège social de REUTERS S.A., Succursale du Luxembourg, actuellement 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, comme suit:

REUTERS S.A., Succursale du Luxembourg, 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01072. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073753.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

REUTERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Collonge-Bellerive (Suisse), 153, route de Thonon.
Succursale du Luxembourg: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.493.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution du conseil d'administration du 6 mai 2004 que le conseil d'administration décide de donner pouvoir de signature individuelle à Madame Sabine Rotilio en remplacement de Monsieur Daniel Blättler:

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01060. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073755.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

RECFIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 42.935.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 13 mai 2004

1. Les mandats d'administrateur de:

- Monsieur Alain Renard, employé privé, 17, rue Eisenhower, L-8321 Olm,

- Monsieur Jean-Robert Bartolini, D.E.S.S., 66, cité Schmiedenacht, L-4993 Sanem,

- Monsieur Edouard Dupont, ingénieur en Chimie, 27, Heidelaan, B-9840 De Pinte,

- Monsieur Luc Vansteenkiste, ingénieur Civil, 172, Stationstraat, B-9260 Wichelen,

sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

2. Les mandats de Commissaire aux Comptes de:

- Monsieur Philippe Jous, docteur en Droit, 12a, avenue de la Raquette B-1150 Bruxelles,

- Monsieur Jean-Pierre Mellen, commissaire aux Comptes, 17, De Ster, B-2540 Hove,

sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Certifié sincère et conforme

RECFIN HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01381. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074034.3/795/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

DOREMI, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 3, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 95.134.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 5 juillet 2004

Sont nommés administrateurs pour une durée de six ans, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 mars 2010:

- Monsieur Claude Zimmer, maître en sciences économiques, demeurant au 3, rue Nicolas Margue, L-2176 Luxembourg, Président,

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant au 33, rue des Merisiers, L-8253 Mamer,

- Monsieur Théo Limpach, comptable, demeurant au 158, rue de Sesselich, B-6700 Arlon, en remplacement de Monsieur Gerdy Roose, administrateur démissionnaire.

Est nommé commissaire aux comptes pour une durée de six ans, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 mars 2010:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00895. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073797.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

EURAMFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 96.406.

—
EXTRAIT

Par lettre recommandée à la poste du 9 août 2004 et adressée à la société, Madame Sylvie Dellere-Fassbender, 48, route d'Echternach, L-6212 Consdorf, a démissionné avec effet immédiat de son mandat d'administrateur de la société EURAMFIN S.A.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2004, réf. LSO-AT02888. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073829.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

EURAMFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 96.406.

—
EXTRAIT

Par lettre recommandée à la poste du 9 août 2004 et adressée à la société, Monsieur Alphonse Weber, 9 Neie Wée, L-6833 Biwer, a démissionné avec effet immédiat de son mandat d'administrateur de la société EURAMFIN S.A.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2004, réf. LSO-AT02886. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073828.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

EURAMFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 96.406.

—
EXTRAIT

Par lettre recommandée à la poste du 9 août 2004 et adressée à la société, Monsieur Nicolas Linden, 2 Haaptstrooss, L-6833 Biwer, a démissionné avec effet immédiat de son mandat de commissaire aux comptes de la société EURAMFIN S.A.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2004, réf. LSO-AT02890. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073827.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

ENTREPRISE DE NETTOYAGE SAUBER S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 59.661.

Le siège social de la société a été dénoncé ce jour, le 1^{er} septembre 2004 avec effet immédiat par la fiduciaire BEFAC EXPERTISES-COMPTABLES ET FISCALES, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01284. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073815.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

CORPORATE ASSET INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 87.370.

Le siège social de la société a été dénoncé avec effet immédiat au 1^{er} août 2004 par la fiduciaire BEFAC EXPERTISES-COMPTABLES ET FISCALES, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01289. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073813.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

**TAYLOR WOODROW (LUXEMBOURG) & TAYLOR WOODROW (LUXEMBOURG) HOLDINGS
Senc, Société en nom collectif.**

Capital social: GBP 1.000,-.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 99.269.

Le bilan au 31 janvier 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06094, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour la société

Signature

(073803.3/211/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

DELFA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 66.557.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 16 juin 2004

- Les mandats d'Administrateur de Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de Monsieur Jean-Robert Bartolini, diplômé D.E.S.S., demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de Monsieur Carlo Schlessler, licencié en sciences économiques et diplômé en hautes études fiscales, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et de Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans. Ils viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Société Anonyme, 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans. Il viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Fait à Luxembourg, le 16 juin 2004.

Certifié sincère et conforme

DELFA S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01377. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074023.3/795/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

BORGEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 102, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 47.421.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01357, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2004.

Signature.

(073964.3/1457/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

BORGEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 102, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 47.421.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01354, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2004.

Signature.

(073963.3/1457/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

BORGEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 102, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 47.421.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01353, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2004.

Signature.

(073961.3/1457/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

BORGEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 102, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 47.421.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01351, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2004.

Signature.

(073959.3/1457/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

BORGEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 102, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 47.421.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01350, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2004.

Signature.

(073957.3/1457/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

BORGEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 102, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 47.421.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01348, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2004.

Signature.

(073955.3/1457/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

LAKE ENTERPRISE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 64.611.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01203, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Signature.

(073804.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

WEST MOUNTAIN, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2222 Luxembourg, 140, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 83.511.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01206, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Signature.

(073805.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

TAYLOR WOODROW (LUXEMBOURG) HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.500,-.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 97.898.

Le bilan au 31 janvier 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06088, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour la société

Signature

(073806.3/211/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

PARNUK S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 35.817.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02018, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2004.

D. Fontaine

Administrateur

(074398.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

PARNUK S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 35.817.

Résolution prise par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue au siège social le 4 novembre 2002

Les Administrateurs et Commissaire sortants sont réélus pour une période de 6 ans. Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu en 2008.

Pour extrait conforme

D. Fontaine

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02016. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074395.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

RIGHTBAY, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2222 Luxembourg, 140, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 83.507.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01207, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Signature.

(073808.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

LOUD THAMEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 140, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 47.616.

Les actionnaires de LOUD THAMEN HOLDING S.A., qui se sont réunis en assemblée générale le 7 février 2002 à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ont pris la résolution suivante:

Première résolution

Ont accepté la démission de PADT EN VAN KRALINGEN TRUST (LUXEMBOURG) S.A., comme administrateur de la société.

LOUD THAMEN HOLDING S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01210. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073810.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

TAYLOR WOODROW (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.500,-

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 97.897.

Le bilan au 31 janvier 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06091, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour la société

Signature

(073811.3/211/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

AEROGOLF CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 1A, rue Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 61.391.

Assemblée des actionnaires du 11 juin 2004

La soussignée EXECUTIVE PROPERTY INVEST NL HOLDING B.V., actionnaire exclusif de la société AEROGOLF CENTER, S.à r.l., a pris les résolutions suivantes:

1. Les comptes annuels au 31 décembre 2003 sont approuvés.
2. Accomplissement d'obligations est accordé aux gérants L. Ranstam, J.C. Honhoff et H. Schleifenbaum pour les périodes se terminant au 31 décembre 2003.
3. La perte de la période se terminant au 31 décembre 2003, EUR 11.925, sera transmise sur l'année prochaine.
4. M. J.C. Honhoff se retire en tant que membre du conseil d'administration, effectif à ce jour. Le mandat de M. L. Ranstam et M. H. Schleifenbaum sera prolongé pour une période indéterminée.
5. Rendez-vous avec les comptables de DELOITTE, Luxembourg, afin de compiler les comptes annuels 2004 de la société.

EXECUTIVE PROPERTY INVEST NL HOLDING B.V.

L. Ranstam / H. Rohde

Director / Director

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01585. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073977.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

SKIRNERINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 87.718.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT06102, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2004.

N. Gloesener.

(071217.3/1369/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

IVR INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1730 Luxembourg, 29, rue de l'Hippodrome.
R. C. Luxembourg B 94.101.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01319, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2004.

IVR INVEST S.A.

F. Innocenti / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(073998.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

TOMALUX HOLZBAU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5884 Hesperange, 420, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 48.029.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01276, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

pour le Conseil d'Administration

Signature

(074287.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

TOMALUX HOLZBAU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5884 Hesperange, 420, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 48.029.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01279, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(074285.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

TOMALUX HOLZBAU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5884 Hesperange, 420, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 48.029.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01282, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(074283.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

FITAIR LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4973 Luxembourg, 161, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 71.216.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06618, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(073995.3/1137/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

FELD INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 38.240.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01315, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2004.

FELD INTERNATIONAL HOLDING S.A.

A. de Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(073997.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

LEVIA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 92.671.

Constituée pour une durée illimitée le 21 février 2003 suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations n° 453 du 25 avril 2003

Assemblée générale extraordinaire du 2 septembre 2004

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire de la société LEVIA HOLDING S.A., tenue au siège social en date du 2 septembre 2004, que les actionnaires ont pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1. Acceptation de la démission de Monsieur Domenico Lecce demeurant CND-Woodridge Ontario 121, National Drive de son poste d'administrateur-délégué.

2. Nomination de BOULDER TRADE Ltd, Wickham's Cay, Road Town, Tortola, BVI comme nouvel administrateur pour une durée de 6 ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LEVIA HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01628. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073979.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

HURO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 19.534.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 13 août 2004 à Luxembourg

L'Assemblée décide de nommer comme Administrateur supplémentaire:

- Monsieur Jacques Meys, Administrateur de Sociétés demeurant à 19 Skarlatti, 3120 Aya Phyla, Limassol-Cyprus.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2005.

Le nombre des administrateurs passe de 3 à 4.

Pour copie conforme

E. Gillet / J. Tordoor

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU01010. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073965.3/3842/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

MOSEL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 45.157.

L'an deux mille quatre, le cinq juillet.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MOSEL INTERNATIONAL S.A., avec siège social à L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix, constituée suivant acte reçu par le notaire Jean-Paul Hencks, de résidence à Luxembourg, en date du 22 septembre 1993, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 557 du 23 novembre 1993, modifiée suivant acte reçu par le prédit notaire Hencks, en date du 1^{er} décembre 1994, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 148 du 3 avril 1995, modifiée suivant acte reçu par le prédit notaire Hencks, en date du 13 décembre 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 146 du 25 mars 1997, modifiée suivant acte reçu par le prédit notaire Hencks, en date du 24 septembre 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 18 du 9 janvier 1998, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous la section B et le numéro 45.157.

L'assemblée est présidée par Monsieur Didier Kirsch, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Karin Reuter, employée privée, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Anne Francini, employée privée, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Le bureau ayant été constitué, le Président expose et l'assemblée constate:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Changement du pouvoir de signature des administrateurs et de l'administrateur-délégué, et modification subséquente du dernier alinéa de l'article cinq des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«La société se trouve engagée, en toutes circonstances, par la signature collective de quatre administrateurs.»

Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée générale décide de changer le pouvoir de signature des administrateurs et de l'administrateur-délégué, et de modifier, par conséquent, le dernier alinéa de l'article cinq des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. (dernier alinéa).** La société se trouve engagée, en toutes circonstances, par la signature collective de quatre administrateurs.»

L'administratrice-déléguée en fonction jusqu'à la présente assemblée générale extraordinaire, à savoir la société KAPLAS (UK) LIMITED, sera dorénavant simple administratrice.

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: D. Kirsch, K. Reuter, A. Francini, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, vol. 144S, fol. 33, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2004.

E. Schlessler.

(071552.3/227/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

MOSEL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 45.157.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2004.

E. Schlessler.

(071553.3/227/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

COPPE INVESTMENT AND SERVICES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 76.415.

L'an deux mille quatre, le cinq août.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding COPPE INVESTMENT AND SERVICES HOLDING S.A., avec siège social à L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet, constituée sous la dénomination de COPPE INVESTMENT AND SERVICES S.A., suivant acte reçu par le notaire Alex Weber, de résidence à Bascharage, en date du 24 mai 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 767 du 19 octobre 2000, modifiée suivant acte reçu par le prêtre notaire Weber, en date du 25 octobre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 350 du 4 mars 2001, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous la section B et le numéro 76.415.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Regina Rocha Melanda, employée privée, demeurant à Dudelange,

qui désigne comme secrétaire Madame Gaby Trierweiler, employée privée, demeurant à Leudelange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Francesco Biscarini, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence d'un million cinq cent mille euros (EUR 1.500.000,00), pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,00) à un million cinq cent trente et un mille euros (EUR 1.531.000,00), par la création et l'émission de quinze mille (15.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,00) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes, par apport en espèces.

2. Modification subséquente du premier alinéa de l'article cinq des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite, l'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un million cinq cent mille euros (EUR 1.500.000,00), pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,00) à un million cinq cent trente et un mille euros (EUR 1.531.000,00), par la création et l'émission de quinze mille (15.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,00) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

L'assemblée générale décide d'admettre à la souscription de l'augmentation de capital ci-avant décidée les actionnaires existants au prorata de leur participation actuelle dans le capital social.

Sont ensuite intervenus les actionnaires existants, lesquels ont déclaré souscrire l'augmentation de capital ci-avant décidée dans la proportion de leur participation actuelle au capital.

Toutes les actions nouvelles ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme d'un million cinq cent mille euros (EUR 1.500.000,00) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire.

Deuxième résolution

Comme conséquence de ce qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. (premier alinéa).** Le capital social est fixé à un million cinq cent trente et un mille euros (EUR 1.531.000,00), représenté par quinze mille trois cent dix (15.310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,00) chacune, intégralement libérées.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à la somme de dix-sept mille deux cents euros (EUR 17.200,00).

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: R. Rocha Melanda, G. Trierweiler, F. Biscarini, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, vol. 144S, fol. 73, case 11. – Reçu 15.000 euros.

Le Releveur ff. (signé): J. Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2004.

E. Schlessler.

(071549.3/227/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

COPPE INVESTMENT AND SERVICES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

R. C. Luxembourg B 76.415.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2004.

E. Schlessler.

(071550.3/227/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

BAUSTAHLARMIERUNG BSV S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-5540 Remich, 19, rue Enz.

H. R. Luxemburg B 69.471.

Alte Adresse:

36, rue de la Gare, L-5540 Remich

Neue Adresse:

19, rue Enz, L-5540 Remich

M. Holper

Techn. Geschäftsführer

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01115. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(071366.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

SOHNS LUX, S.à r.l., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6783 Grevenmacher, 31, op der Heckmill.

H. R. Luxemburg B 58.013.

Alte Adresse:

2a, rue Prince Henri, L-6735 Grevenmacher

Neue Adresse:

31, op der Heckmill, L-6783 Grevenmacher

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01117. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(071368.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

SUPINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 57.211.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 septembre 2004

La résiliation du mandat de Commissaire aux comptes de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Société Anonyme, ayant son siège social au 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg a été acceptée, avec effet au 31 décembre 2003.

L'Assemblée a nommé la Société FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A., 3, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg comme Commissaire aux comptes; le mandat de celle-ci est d'une année et viendra à échéance à l'Assemblée Générale statutaire de 2005.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

SUPINVEST S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01361. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(074022.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

BRAHMS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 51.480.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06353, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2004.

Signature.

(071649.3/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

B.L.I. PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 83.020.

—
La convention de domiciliation conclue entre la société B.L.I. PARTICIPATIONS S.A. et le Cabinet d'Avocats René Faltz, 41, avenue de la Gare à Luxembourg, courant pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncée par chacune des parties avec un préavis de 8 jours, a été résiliée avec effet au 13 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Cabinet d'Avocats René Faltz

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00523. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073475.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

CASTELWAY S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 87.476.

—
La convention de domiciliation conclue entre la société CASTELWAY S.A. et le Cabinet d'Avocats René Faltz, 41, avenue de la Gare à Luxembourg, courant pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncée par chacune des parties avec un préavis de 8 jours, a été résiliée avec effet au 13 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Cabinet d'Avocats René Faltz

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00525. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073486.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

JBC VENTURES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 87.490.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 31 août 2004 au siège social

Première résolution

L'assemblée décide de révoquer le mandat du Commissaire aux Comptes, DELOITTE S.A., ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2002, et le remercie pour son activité jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer à la fonction de Commissaire aux Comptes, pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2002, WOOD APPLETON OLIVER AUDIT, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg 9B, boulevard du Prince Henri.

Troisième résolution

L'assemblée décide de ratifier l'intégralité des actes de gestion des administrateurs jusqu'à ce jour et décide de renouveler leurs pouvoirs pour une période échéant à l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2004.

Pour extrait conforme

JBC VENTURES S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00456. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073838.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

MOSSI & GHISOLFI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 45-47, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 66.955.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 13 mai 2004**Résolutions*

L'assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Lorenzo Patrassi décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 15 juillet 2003.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Marco Ghisolfi, employé privé, demeurant à Assago (Mi)-Italie, président;
 Guido Ghisolfi, employé privé, demeurant à Assago (Mi)-Italie, administrateur;
 Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
 Lorenzo Patrassi, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
 Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
 Marco Toselli, employé privé, demeurant à Assago (Mi)-Italie, administrateur.

Commissaire aux comptes:

DELOITTE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Pour extrait conforme

MOSSI & GHISOLFI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01515. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073845.3/024/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

WAGON GROUP, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1347 Luxemburg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

H. R. Luxemburg B 75.430.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 20 mars 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 579 du 14 août 2000.

Die Bilanzen zum 23. März 2003, eingetragen in Luxemburg den 9. September 2004, unter der Referenz LSO-AU01925, wurden am 10. September 2004 am Handels-und Gesellschaftsregister Luxemburg hinterlegt.

Luxemburg, den 8. September 2004.

WAGON GROUP, S.à r.l.

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

(074341.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

WAGON GROUP, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1347 Luxemburg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

H. R. Luxemburg B 75.430.

Auszug des Protokolls der jährlichen Hauptversammlung der Gesellschaft vom 4. Februar 2004

Der alleinige Gesellschafter:

- erteilt den Geschäftsführern Entlastung für die Ausübung ihres Mandates bis zum 23. März 2003;
- beschliesst die Mandate der Geschäftsführer bis zur nächsten jährlichen Hauptversammlung, welche über den Jahresabschluss der Gesellschaft zum 23. März 2004 entscheidet, zu verlängern.

Luxemburg, den 8. September 2004.

WAGON GROUP, S.à r.l.

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01922. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074339.3/250/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

NIVACO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 26.090.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01177, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2004. Signature.
(073758.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

NIVACO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 26.090.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01178, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2004. Signature.
(073754.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

NIVACO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 26.090.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01180, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2004. Signature.
(073750.2/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

NIVACO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 26.090.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 28 juin 2004

Sont nommés administrateurs pour une durée de 6 ans, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- DIODATA HOLDINGS LTD (administrateur-délégué),
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg en remplacement de Monsieur Claude Schmitz,
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg en remplacement de Monsieur Edmond Ries.

L'assemblée a en outre nommé pour la même période comme nouveau commissaire aux comptes, AUDIEX S.A., Société Anonyme, Luxembourg en remplacement de Monsieur Hauptert.

Le siège social de la société est fixé au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01189. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073748.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.
